

ATTESTATION D'INSCRIPTION ANNUELLE MERCREDIS

ACM MIE LAVERSINES 2024/2025

Je soussigné (e) Mme, Mr, -----, prévois que mon enfant-----en classe de-----fréquentera annuellement les accueils suivants, pour les jours cochés ci-dessous :

MERCREDI TYPE

7h30-8h	8h-9h	Journée	Midi	17h-18h	18h-18h30
<input type="checkbox"/>					

- * Un repas sera automatiquement commandé pour chaque jour coché.
- * Cette inscription n'est valable que pour les mercredis. Vous devrez remplir une feuille d'inscription pour les périodes de vacances.

ANNULATION OU ABSENCE :

Prévenir l'équipe d'animation 1 semaine à l'avance pour toute annulation. (d'un mercredi à l'autre.) Au-delà de ce délai, l'inscription prévisionnelle vous sera facturée.

Les annulations répétées ou absences non justifiées peuvent remettre en question l'inscription de votre enfant à une sortie.

Maladie: Pour le remboursement de la cantine et journée ALSH, il est impératif de ramener un certificat médical sous huit jours. Le remboursement d'une inscription pour un enfant malade avec un certificat médical ne pourra pas excéder 5jours.

Signature du responsable légal